PACOFIDE | PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES AGRICOLES ET A LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS
REPUBLIQUE DU BENIN

03 BP 2900 Cotonou - Bénin
TEL : (+229) 52 19 06 89
E-Mail : pacofide@gouv.bj
https://pacofide.gouv.bj

PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

--*-*-*-*-*-*

AVIS DE CONSULTATION PRÉCOCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 3 000 HA DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS À MAÎTRISE TOTALE DE L'EAU DANS LES COMMUNES DE MALANVILLE ET DE KARIMAMA EN VUE DE LA PRODUCTION DE RIZ ET DE CULTURES MARAÎCHÈRES

N° 001 /26/C-PACOFIDE/MAEP/APM/SA DU 27 / 07 / 2026

Nom de l'Autorité Contractante	:	Projet d'Appui à la Productivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)
Pays	:	République du Bénin
Numéro d'identification du projet	:	P168132
Crédits	:	IDA N° 75850-BJ & 75860-BJ
Financement	:	IDA (100%)

Juillet 2026

1. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Bénin, à travers les Programmes d'Actions du Gouvernement (PAG 1 et PAG 2), met en œuvre plusieurs projets et programmes, dont le Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE). Ce Projet vise à améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés d'exportation de certaines chaînes de valeur ciblées, notamment l'ananas, l'anacarde, le riz et les cultures maraîchères.

Le PACOFIDE est mis en œuvre à travers cinq (05) composantes :

- Composante 1 : Renforcement de l'environnement et des infrastructures favorables au développement des chaînes de valeur agroalimentaires ;
- Composante 2 : Accroissement de la productivité, de la valeur ajoutée et de la résilience ;
- Composante 3 : Promotion de l'investissement privé et amélioration de l'accès au financement ;
- Composante 4 : Gestion du projet ;
- Composante 5 : Composante d'intervention d'urgence contingente (CERC).

Dans le cadre de la sous-composante 2.3 intitulée « Appui au développement de l'irrigation », relevant de la composante 2, il est prévu de développer les terres productives par l'accroissement de l'offre en eau d'irrigation dans des zones à fort potentiel agricole. À cet effet, la sous-composante finance la réhabilitation et le développement d'infrastructures d'irrigation à travers l'aménagement d'environ 3 000 hectares de terres agricoles destinées à la production du riz et des cultures maraîchères dans les communes de Malanville et Karimama.

Cette intervention vient compléter les 400 hectares de périmètres irrigués en cours d'aménagement dans la zone de ce sous - projet.

En prélude au lancement des procédures de passation des marchés relatives à ce sous -projet d'aménagement de 3 000 hectares, répartis en deux (02) marchés distincts, le PACOFIDE publie le présent Avis d'Engagement Précoce de Marché (Early Market Engagement - EME) afin d'informer les opérateurs économiques intéressés et de recueillir leurs observations sur l'opération projetée.

2. OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis à travers cette démarche d'Engagement Précoce du Marché (Early Market Engagement - EME) sont les suivants :

- Évaluer l'intérêt et la capacité des acteurs du marché à réaliser, les travaux d'aménagement de 3 000 hectares de périmètres irrigués à maîtrise totale de l'eau dans les communes de Malanville et de Karimama, destinés à la production de riz et de cultures maraîchères ;

- Recueillir les observations, retours d'expériences et recommandations des acteurs du marché concernant les exigences techniques, les risques, les contraintes éventuelles ainsi que les opportunités liées à la réalisation de ce type de travaux ;
- Identifier les entreprises, groupements d'entreprises et partenaires techniques du secteur privé disposant des compétences et de l'expérience requises pour l'exécution de tels travaux ;
- Contribuer à l'optimisation des modalités techniques, opérationnelles et contractuelles du sous-projet avant le lancement des appels d'offres.

Cet Engagement Précoce du Marché est organisé dans le but d'instaurer un dialogue ouvert, transparent et non contraignant avec les entreprises et les cabinets intéressés par ce sous-projet.

3. PRESENTATION SOMMAIRE DES TRAVAUX

Les travaux concernent l'aménagement de périmètres irrigués à maîtrise totale de l'eau, destinés à la riziculture intensive (trois cycles/an) et aux cultures maraîchères de contre-saison, dans les communes de Malanville et de Karimama.

L'aménagement reposera sur un pompage à partir du fleuve Niger, un réseau gravitaire de canaux à ciel ouvert, et des ouvrages de protection contre les crues du fleuve et de l'Alibori. Les infrastructures principales incluront une station de pompage, un réseau d'irrigation hiérarchisé (canaux principaux, secondaires, tertiaires), des ouvrages de régulation, un réseau de drainage et de pistes, ainsi que des diguettes et une digue de protection. Les caractéristiques définitives de ces ouvrages seront précisées lors des études APS/APD.

Deux marchés sont prévus :

- **Marché n°1 (1 437 ha)** : sites de Malanville (525 ha) et Karimama (912 ha), tous deux en bordure du fleuve Niger, accessibles respectivement en toute saison et par piste praticable.
- **Marché n°2 (1 563 ha)** : périmètre de Malanville, situé dans la plaine inondable entre la confluence de l'Alibori et du fleuve Niger, bordé par la RNIE 2.

4. LES RISQUES DU PROJET

La mise en œuvre du projet d'aménagement de 3 000 ha de périmètres irrigués (Malanville et Karimama) présente six catégories de risques principaux.

Risque technique : dimensionnement des ouvrages de prise d'eau et de pompage, estimation des besoins réels en eau (intensification agricole), conception d'un réseau gravitaire équitable, intégration du changement climatique, gestion des inondations et de l'ensablement, et durabilité des équipements électromécaniques. Les études APS/APD devront confirmer la faisabilité et la résilience des solutions retenues.

Risque environnemental et social : acquisition de terres et pertes de moyens de subsistance, conflits fonciers entre usagers (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs), nuisances de chantier (air, bruit, pollution, déchets), risques sanitaires et sécuritaires, maladies hydriques liées à la présence permanente d'eau, risques liés à l'afflux de main-d'œuvre (VBG, EAS/HS, travail des enfants), et impacts des zones d'emprunt. Ces risques nécessitent des mesures d'évitement, de réduction et de compensation conformes aux normes E&S applicables.

Risque climatique et hydrologique : crues exceptionnelles du Niger et de l'Alibori, sécheresses, effets du changement climatique sur les débits, et retards de chantier liés aux pluies.

Risque lié à la capacité des entreprises : rareté d'entreprises expérimentées en grands aménagements hydroagricoles, difficultés de mobilisation d'équipements et d'approvisionnement, risques de mauvaise exécution et de non-respect des délais. L'Engagement Précoce du Marché permettra d'ajuster la stratégie de passation en conséquence.

Risque lié à l'exploitation et à la durabilité : capacités limitées des futurs gestionnaires, faible recouvrement des redevances, entretien insuffisant, conflits d'usage de l'eau, et faible adoption des itinéraires techniques. Un accompagnement institutionnel et une gestion participative seront déployés, en appui à la SoBAA, pour garantir la pérennité des investissements.

5. MODALITES DE PARTICIPATION

Le présent Engagement Précoce du Marché (EME) s'adresse aux entreprises, groupements, bureaux d'études, cabinets de conseil, fabricants d'équipements, fournisseurs et autres acteurs du secteur des infrastructures hydroagricoles justifiant d'une expérience pertinente dans un ou plusieurs des domaines suivants : aménagements à maîtrise totale de l'eau, ouvrages de prise d'eau et de pompage, réseaux d'irrigation et de drainage, ouvrages de protection contre les inondations, terrassement et aménagement de périmètres agricoles, équipements électromécaniques et hydroélectriques, ou gestion/exploitation/maintenance des infrastructures d'irrigation.

Les acteurs intéressés sont invités à participer à la réunion d'EME relative aux travaux d'aménagement de 3 000 ha de périmètres irrigués à maîtrise totale de l'eau dans les communes de Malanville et de Karimama, destinés à la production de riz et de cultures maraîchères.

Les participants sont invités à prendre part à la réunion sur l'Engagement Précoce du Marché prévue pour le **vendredi 11 septembre 2026,** en mode virtuel et/ou en présentiel.

Réunion sur l'Engagement Précoce du Marché : Travaux d'aménagement de 3 000 ha de périmètres irrigués à maîtrise totale de l'eau dans les communes de Malanville et de Karimama.

Date / Heure : 11/09/2026 à 09 h 00 (heure locale GMT+1)

Langue : Française

Durée : 02H30min

Lieu : Salle de réunion du PACOFIDE, Quartier Djomèhountin, lot n° 4237 (rue située derrière le Ministère du Commerce, troisième bâtiment à gauche après la sixième voie), Immeuble Maixent ACCROMBESSI, 1er étage, Cotonou, République du Bénin.

Format : Réunion hybride (présentiel et visioconférence).

Lien de connexion : https://urlz.fr/veFa

Les participants sont invités à confirmer leur intérêt et leur participation par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation de marché, les personnes intéressées peuvent contacter :

Projet d'Appui à la Productivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)

Adresse physique : Secrétariat du PACOFIDE, Quartier Djomèhountin, lot n° 4237 (rue située derrière le Ministère du Commerce, troisième bâtiment à gauche après la sixième voie), Immeuble Maixent ACCROMBESSI, 1er étage, Cotonou, République du Bénin.

Point focal : Monsieur Serge-Hervé HOUSSOU, Coordonnateur du PACOFIDE

Courriel : pacofide@gouv.bj ; **Téléphone :** (+229) 01 52 19 06 89

6. REMARQUES IMPORTANTES

Cette démarche d'Engagement Précoce du Marché s'inscrit dans les bonnes pratiques de consultation en amont d'une éventuelle passation de marché. Elle ne constitue ni un avis de préqualification, ni un appel à manifestation d'intérêt, ni un appel d'offres. La participation est volontaire, sans condition préalable ni avantage pour les futures procédures de mise en concurrence. Les informations recueillies resteront confidentielles et serviront exclusivement à affiner la stratégie de passation, la conception technique et les modalités de mise en œuvre du projet. Le PACOFIDE se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler ce processus à tout moment, sans indemnité pour les participants.

Cette consultation n'engage ni le Gouvernement du Bénin, ni le PACOFIDE, ni la Banque mondiale à lancer une procédure de passation de marché ou à conclure un contrat. Elle vise uniquement à mieux cerner les capacités du marché pour préparer les futures opérations du projet.

Fait à Cotonou, le 27 JUIL 2026

Le Coordonnateur

27.07.2026

Serge-Hervé HOUSSOU
Coordonnateur